

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

Date de Convocation :

3 mars 2026

Date d'affichage :

3 mars 2026

Publication internet :

16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six

le 12 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de NOHANT-EN-GRACAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mr PERROCHON Serge**, Maire.

PRESENTS : MM PERROCHON Serge - ROUX Didier- Mmes BOUQUET Isabelle-DRAPT Anne- MM PETIT Guillaume-CHANTELAT Jérôme- PLESSARD Hervé.

ABSENTS : MM DURIS Jeremy.

Monsieur PETIT Jean-Marc a donné pouvoir à Madame BOUQUET Isabelle.

Madame CAILLAUD Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur ROUX Didier.

Secrétaire : Madame DRAPT Anne.

Délibération 2026-04

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté ci-dessous :

Budget Principal		DEPENSES	RECETTES
2025	FONCTIONNEMENT	260 805,67	386 536,69
	INVESTISSEMENT	59 089,41	13 144,30
			+
REPORT EXERCICES PRECEDENTS	FONCTIONNEMENT		345 737,38
	INVESTISSEMENT		157 674,17
			=
TOTAL		319 895,08	903 092,54
			583 197,46
RESTES A REALISER 2025 A REPORTER EN 2026	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	39 800,00	0,00
	TOTAL DES RAR	39 800,00	0,00
			543 397,46

Vu l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Serge PERROCHON, Maire, s'est retiré au moment du vote. .../...

Le conseil municipal procède à l'élection de Monsieur Didier ROUX, Adjoint, pour présider la séance et délibérer sur le Compte Financier unique 2025 dressé par Monsieur PERROCHON Serge, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :
√ **DÉCIDE** à l'unanimité d'adopter le compte financier unique 2025.

√ **DÉCLARE** que le compte financier unique pour l'exercice 2025, visé par le comptable et par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

√ **AUTORISE** le Président à prendre toute décision et à signer tous documents afférents à cette décision.

Monsieur PERROCHON, Président, reprend la séance.

Récapitulatif des décisions prises

N° de référence	Objet
2026-04	Approbation du Compte Financier Unique 2025

Suivent les signatures

L'Adjoint



D. ROUX



La Secrétaire,



A. DRAPT